

Evolution du droit syndical

Réduction des moyens d'action collective, avenir du CE de Lardy : Tous concernés !

En février 2019, après les élections professionnelles de Lardy, le Comité d'Etablissement (CE) va disparaître. Il sera remplacé par un C.S.E (Comité Social et Economique). Ce sont les ordonnances de la Loi Travail que la CGT a combattues, qui imposent ces changements.

Des changements qui vont considérablement modifier les institutions représentatives actuelles telles que vous les connaissez notamment les Délégués du Personnel (DP) et les CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) mais aussi le « CE Social ».

L'objectif clairement affiché par le Président Macron et par le MEDEF a été de réduire de manière importante les moyens accordés aux organisations syndicales et aux élus. La loi a clairement orienté ses textes dans cette direction.

Chez Renault, un accord sur le droit syndical central a été négocié cet été. Sur Lardy, des négociations viennent de s'ouvrir avec la direction sur un droit syndical local. Puis des négociations s'ouvriront pour la mise en place des élections professionnelles qui se dérouleront début février 2019.

Que sera cette instance du Comité Social et Economique ?

Le CSE va rassembler sous une même structure, les 3 institutions actuelles CE, DP et CHSCT.

Moins d'élus et moins de moyens pour les activités syndicales

Des prérogatives qui existaient notamment en CHSCT vont être supprimées. Cela enlèvera des possibilités aux élus, pour pousser la Direction à assurer la santé et la sécurité des salariés.

Mais la conséquence principale, ce sera un nombre d'élus en forte diminution. Autant de moyens en moins, pour les organisations syndicales pour vous informer, pour défendre les salariés, organiser les revendications, les luttes...

A Lardy, il y avait, toutes organisations confondues, 52 élus (Titulaires et Suppléants, DP + CE + CHSCT). Demain après les élections CSE, il en restera seulement 40 ou 42. Avec en plus des Suppléants qui n'auront plus d'heures de mandat et ne participeront plus aux réunions ! Voilà le résultat des Ordonnances de M. Macron. L'accord central Renault prévoit simplement de « désengorger » le CSE de questions locales par la mise en place de « commissions de proximité » qui permettrait de donner 10H de mandat par mois à un certain nombre de suppléants du CSE.

La logique patronale est de réduire le nombre d'élus pour concentrer les tâches sur des élus de plus en plus « professionnels » et de plus en plus coupés du terrain. Notre conception du militantisme est bien différente : nous refusons de passer plus de temps avec les directeurs qu'avec les salariés que nous représentons en tant qu'élus du personnel. Pour élaborer des revendications collectives et aider à l'organisation des salariés pour les faire remonter, il faut des délégués dans chaque secteur qui ont des moyens suffisants en heures de délégation.

Moins de moyens pour les activités sociales

Le passage du CE vers le CSE va nécessiter de nombreuses démarches juridiques qui vont nous prendre beaucoup de temps et d'énergie. Il y aura aussi des dépenses supplémentaires qui auront un coût non négligeable (deux « arrêtés » des comptes, des conseils juridiques, de l'expertise comptable...).

Les ressources du CE et demain, celles du C.S.E, correspondent à un % de la masse salariale. Elles resteront directement fonction de 2 facteurs qui sont dépendant des choix de la direction :

La politique emploi qui va conditionner les effectifs de Lardy. Après une baisse importante des effectifs entre 2012 et 2016 (-100 par an environ), ils sont presque stabilisés en 2017. Mais ils commencent à rediminuer en 2018 avec les nombreux DA et des embauches qui sont insuffisantes pour compenser les départs.

La politique salariale : le blocage des salaires de ces dernières années et les quelques % de ces 3 dernières années ont un impact non négligeable sur les ressources du CE qui ne progressent pas suffisamment.

La baisse du nombre d'élus aura également des conséquences sur les « Activités Sociales ». Ce sont les élus du CE et les membres du bureau du CE qui contribuent à la vie et à l'organisation du CE avec les salariés du CE. Alors en étant moins nombreux, ils seront moins disponibles et disposeront de moins de temps pour préparer des initiatives.



Une 1^o réunion de négociation locale qui donne le ton !

Pour la CGT, la négociation et la mise en place du CSE sur l'établissement de Lardy ne doivent pas faire diminuer le nombre d'élus sur le site. Il est tout à fait possible de négocier des moyens supplémentaires.

La direction Renault, toujours prompte à vanter les mérites du « dialogue social » doit donc permettre aux organisations syndicales d'en avoir les moyens. Sauf, que ça n'a pas été du tout le sens de la 1^o réunion de négociation qui concernait la mise en place des Commissions de Proximité !

Toutes les organisations syndicales présentes, (CGT, CFDT et CFE-CGC) ont demandé des moyens supplémentaires :

- Demande d'avoir 15H de mandat par mois au lieu de 10H pour les membres des commissions de proximité : Refus de la Direction
- Demande de pouvoir nommer des membres en commissions de proximité « Hors CSE » pour avoir plus de personnes élues : Refus de la Direction
- Demande d'avoir les Représentants Syndicaux dans ces commissions de proximité : Refus de la Direction
- Demande d'avoir du temps pour étudier et travailler sur les Informations-Consultations : Encore, refus de la Direction...

La CGT demandait que soit aussi négociée la mise en place de toutes les autres commissions : Logement-transport-restauration, Formation, Egalité Femmes-Hommes et aussi les commissions du CE SOCIAL (Enfance, Tourisme, Lardy) : là aussi, refus de la direction qui renvoie ces sujets à la mise en place du Règlement Intérieur du CSE.

La négociation s'annonce donc expéditive...puisqu'il n'y a plus grand-chose à négocier !

Ces moyens, c'est pour tous les salariés

Avoir un nombre important d'élus sur un site, ce n'est pas pour les organisations syndicales. C'est nous tous qui sommes concernés.

Si vous voulez qu'on puisse continuer à vous informer régulièrement sur la vie de l'entreprise, sur ce qui s'y passe, il faut des élus dans tous les secteurs de l'entreprise.

Avec les nouvelles lois, de plus en plus d'accords vont être négociés dans l'entreprise, sur chaque site. Là aussi, si vous voulez qu'on vous informe, qu'on prenne votre avis, qu'on travaille ensemble des revendications, il faut des élus et des moyens pour les organisations syndicales.

Mais aussi, en cas de problème que ce soit individuel ou collectif, les élus CGT sont présents pour vous défendre et pour organiser collectivement les salariés. C'est cela d'ailleurs qui dérange tant la Direction puisqu'elle veut baisser ce nombre d'élus.

Notre force, c'est aussi les moyens qu'on se donne...

Pour la CGT, avoir de nombreux élus ne suffit pas. Peser sur la direction, augmenter le rapport de force pour faire changer les choses demanderait que l'on soit plus nombreux.

Il n'y a pas de résistance efficace sans la participation du plus grand nombre... Mais aussi il n'y aura pas de syndicalisme efficace sans un bond en avant significatif du nombre de syndiqués.

Aussi votre engagement et votre soutien sont importants.

Vous êtes attentifs à l'activité de la CGT Lardy, vous partagez un certain nombre d'idées avec nous, vous participez à certaines de nos initiatives, et soutenez le travail des élus de Lardy... Vous pensez que, face à la dégradation de nos conditions de travail, au blocage des salaires, au manque de moyens, il faut s'organiser ?

Renault, prestataires, intérimaires, sous-traitants

Ingénieurs, cadres, techniciens, professionnels...

Votre engagement et votre soutien sont importants.

Alors pourquoi ne pas franchir le pas ? Regroupez-vous, syndiquez-vous.

NOM : Prénom :

Je souhaite :

- Prendre contact et rencontrer un élu de la CGT
- Recevoir des informations par mail (.....@.....)
- **Me syndiquer**

Bulletin à renvoyer à la CGT Renault Lardy par mail cgt.lardy@renault.com, par courrier (A.P.I : CTL L71 0 03), par FAX : 90405 ou à remettre à un élu CGT